

# UN AUDIT SCANDALEUX !

Le Conseil d'Administration avait confié en 1991 au bureau déjà bien connu Lapière-Libert une mission d'analyse de l'organisation du Service des Logements de Louvain-La-Neuve.

Voici quelques extraits de la partie du rapport transmis au Conseil d'entreprise (En effet, l'ensemble du rapport n'a pas été communiqué !). Chaque extrait est suivi de la critique que nous avons faite sur ce rapport.

*"Année moyenne d'une femme d'ouvrage : (...) nous arrivons à 170 jours réellement prestés sur 251 jours."* Les deux chiffres sont faux : celui de 170 tient compte d'une estimation moyenne de 49 jours de maladie ! Et le chiffre de 251 jours est faux : ce serait supprimer les congés légaux et conventionnels !

*"Journée moyenne d'une femme d'ouvrage : le travail réalisé en terme de nettoyage est de 5 h 30 sur une journée de 8 heures. Souvent les femmes d'ouvrage sont détournées de leurs tâches quand elles procèdent aux états des lieux, nettoyage de tentures, remplacement d'une collègue absente."* L'auteur du rapport considère donc que les tâches de gestion des produits, d'organisation, de déplacement d'un bâtiment à l'autre ne sont pas du travail. Il considère aussi que les tâches qui font partie de la description de fonctions constituent de la perte de temps ! Il faudrait, dans son esprit, que sans perdre une minute, la nettoyeuse nettoie sans désespérer. Il faut vraiment n'avoir jamais été femme d'ouvrage pour écrire cela !

*"Temps nécessaire pour le nettoyage. A titre d'exemple : une surface de carrelage de 125 m<sup>2</sup>, peut être nettoyée en 40 minutes"*. L'avis du personnel sur cette mesure : c'est vrai, si la pièce est vide ! Mais, s'il faut dégager, balayer, laver, rincer et essuyer, combien faut-il de temps, Mr Lapière ?

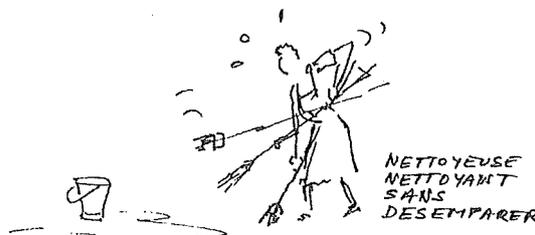
*"Les applications du statut du PATO ont pour conséquence des taux élevés de rémunération"* Or, le personnel de nettoyage du Service Logement a les barèmes les plus bas de l'Université.

L'employeur a encore indiqué au conseil d'Entreprise que l'objectif de la sous-traitance envisagée au fur et à mesure des départs naturels était de prévenir l'augmentation des coûts de personnel. Cette augmentation rendrait prohibitif le prix du nettoyage facturé aux étudiants.

Ce à quoi nous répondons qu'il est plus facile à un étudiant d'un milieu aisé de supporter une augmentation du coût des charges locatives qu'à une nettoyeuse de s'entendre dire que son salaire est trop élevé. Par ailleurs, si on pousse le raisonnement au bout de sa logique, on peut imaginer de sous-traiter l'ensemble des tâches de l'UCL puisque dans tous les secteurs de l'université le personnel vieillit !

La délégation CNE au Conseil d'Entreprise s'est déclarée outrée à la lecture d'un tel rapport. Parce que l'analyse était inexacte, incomplète et inspirée d'une idéologie du travail que l'on croyait dépassée. Parce que c'est dans une université qu'elle resurgit à l'égard du personnel dont le travail est sans doute un des plus ingrats qui soit.

Ces critiques ont été partiellement entendues. *"Sans préjuger du débat de fond qui va se poursuivre au Conseil d'Entreprise, le Conseil d'Administration décide de confier à une firme privée le nettoyage du seul quartier des Bruyères et ce pour une durée limitée (3 ans) au cours de laquelle auront lieu des évaluations périodiques sur base desquelles il sera décidé de généraliser ou non le système"*. (Conseil d'Administration du 22 juillet 1992)



## Une caricature de la rationalisation taylorienne

Pendant des intervalles considérables, les quatre joueurs de hautbois sont restés sans rien faire. On devrait réduire leur nombre et répartir également leur activité sur toute la durée du concert de façon à éliminer les périodes de pointe.

Les douze violons jouaient tous les mêmes notes : il semble s'agir là d'une multiplication d'emplois parfaitement inutile. Il faudrait pratiquer une sévère compression de personnel dans cette section. Si l'on recherche l'amplification du son, on peut avoir recours au matériel électronique.

L'exécution des triples croches a exigé une importante dépense d'énergie. Il semble s'agir là d'un raffinement superflu. Nous préconisons la réduction de toutes les notes à la double croche immédiatement inférieure. Il serait alors possible d'employer plus largement du personnel stagiaire ou de moindre qualification.

Certains passages musicaux semblent donner lieu à des répétitions abusives. Il faudrait en couper systématiquement la plus grande partie. Il n'est d'aucune utilité pratique de faire répéter par les cors tel passage qui a été préalablement exécuté par les cordes. On peut estimer qu'en éliminant tous les passages qui font double emploi on réduirait la durée du concert de deux heures à vingt minutes, ce qui permettrait, en outre, de supprimer l'entracte.

Dans l'ensemble nos propositions rencontrent l'adhésion du chef d'orchestre. Il objecte néanmoins que leur mise en œuvre pourrait entraîner une certaine diminution du nombre des entrées. Dans cette éventualité, d'ailleurs peu probable, rien n'empêcherait de fermer au public des sections entières de la salle, ce qui permettrait de réaliser des économies d'entretien, d'éclairage, de personnel, etc.

Au pire, on pourrait supprimer les concerts dans cette salle. les mélomanes ayant toujours la ressource de se rendre dans une autre.

Rapport rédigé par un ingénieur en organisation, demeuré anonyme, après l'audition d'un concert symphonique au Royal Festival Hall de Londres.

Ph. BERNOUX, La sociologie des Organisations, Ed. Seuil